

Conformément :

- A l'**ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005** relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.
- Au **décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005** fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relatives aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.

L'École de la 2^{ème} Chance de Mulhouse organise une mise en concurrence pour certaines des prestations pédagogiques mises en œuvre au profit des stagiaires.

L'École de la 2^{ème} Chance propose une formation en alternance à destination des jeunes de 16 à 25 ans sortis précocement du système scolaire sans diplôme ni qualification.

Elle accueille chaque année 130 stagiaires en entrées et sorties mensuelles.

Corrélativement aux contenus de formation dispensés par son équipe permanente (soit 85% de l'offre de formation), l'E2C met en place des activités nécessitant l'apport de compétences extérieures.

Les activités en question sont :

- **L'atelier image de soi,**
- **L'atelier estime de soi,**
- **Le sport,**
- **La permanence d'écoute (ou groupe de parole),**
- **Information santé, conduite à risque,**
- **La sophrologie,**
- **L'atelier de préparation aux entretiens d'embauche,**
- **L'atelier prendre contact avec un employeur par téléphone,**
- **Atelier expression et communication,**
- **L'atelier d'écriture,**
- **L'atelier expression artistique,**
- **La formation de Sauveteur Secouriste du Travail,**
- **Les mathématiques appliquées,**

Cette liste n'est pas exhaustive, toute autre proposition sera étudiée attentivement.

Au regard des informations présentées (cf. pages suivantes), il appartient aux personnes intéressées de faire parvenir à Hakim BOUROUINA (hbourouina@e2c68.fr) un CV, un descriptif de leur offre de formation ainsi qu'un devis sur la base du volume annuel indiqué.

Date limite de dépôt des offres : le 15 décembre 2019.

Le coût de la prestation comprendra outre l'animation des séquences pédagogiques, la réalisation d'un bilan individuel pour chaque stagiaire. Ce bilan sera conforme aux critères de traçabilité des progressions afférents à la labellisation « Ecole de la 2^{ème} chance ».

Il reprendra donc certains des items des référentiels utilisés à l'interne.

Les offres seront examinées selon quatre critères :

- L'adéquation entre les objectifs visés par l'E2C et le descriptif de la proposition d'intervention (20 points),
- L'expérience de l'intervenant auprès de jeunes sortis précocement du système scolaire (10 points),
- L'expertise de l'intervenant dans les contenus des diverses activités (10 points),
- Le coût de la prestation (10 points).

Santé et bien être

Atelier image de soi

- Volume horaire dédié par séquence : 8h à 12h (réparties en séances de 2h à 4h dans la même semaine).
- Périodicité de la programmation : 1x par trimestre.
 - ⇒ Soit **un volume horaire annuel de 32 à 48 heures.**

Objectifs :

- Favoriser les relations sociales dans le cadre de **l'employabilité**.
- Apprendre à **adapter sa présentation**, son image à l'environnement professionnel.
- Faire prendre conscience à chacun de son image et de son potentiel.
- **Changer le regard** que l'on porte sur soi pour retrouver **confiance en soi**.

Atelier estime de soi

- Volume horaire dédié par séquence : 8h à 10h (réparties en séances de 2h dans la même semaine).
- Périodicité de la programmation : 1x par trimestre.
 - ⇒ Soit **un volume horaire annuel de 32 à 40 heures.**

Objectifs :

- Faire **prendre conscience** aux apprenants de leur potentiel.
- **Démystifier** les erreurs, les échecs et permettre d'en retirer des éléments positifs.
- Faire **évoluer positivement** les représentations qu'ont les jeunes d'eux même.
- Remédier à la faible **estime de soi** des jeunes.

Le sport

- Volume hebdomadaire dédié : 2h 30
⇒ Soit un **volume horaire annuel de 120 heures**.

Objectifs :

- Remettre en forme physique, améliorer l'état de **santé**, apporter quelques connaissances autour de la « **préservation de la santé** ».
- Donner ou redonner le **goût de l'effort**.
- Respecter les **règles** du jeu, agir dans un **cadre**.
- S'intégrer dans un **collectif**, prendre conscience de l'importance de **travailler en équipe**.

La permanence d'écoute (ou groupe de parole)

- Volume hebdomadaire dédié : 1h à 2h
⇒ Soit un **volume horaire annuel de 48 à 96 heures** pour les entretiens individuels.
⇒ Soit un **volume horaire annuel de 20 heures** pour le groupe de parole.

Objectifs :

- Donner accès à un **espace de parole** caractérisé par sa **neutralité** et sa **distanciation**.
- Permettre de **lever** certains freins rencontrés par les jeunes, de **débloquer** certaines situations.
- **Dédramatiser** la relation avec un professionnel de la « psychothérapie » et amener les jeunes pour lesquels ce serait une nécessité à prendre contact avec des **structures ou des partenaires relais** hors de l'E2C (Maison de l'Adolescent, psychologue ou psychiatre...).

Cette intervention pourra prendre la forme d'entretiens individuels ou de groupes de paroles (modalités à spécifier dans l'offre transmise à l'E2C).

Information santé, conduite à risque

- Volume horaire dédié par séquence : 6 à 8 heures (réparties en séances de 2h sur la même semaine).
- Périodicité de la programmation : 1x par trimestre
 - ⇒ Soit **un volume horaire annuel de 24 à 32 heures.**

Objectifs :

- Donner l'accès à un **espace d'écoute, de parole, d'information et d'aide.**
- Apporter des éléments de réponse sur les questions de **santé, de mal être, de sexualité, d'addiction, de violences et de relations familiales.**
- Sensibiliser sur les comportements qui **nuisent** à la **santé et au bien-être.**

Sophrologie

- Volume horaire dédié par séquence : 1 séance de 2 heures par semaine.
 - ⇒ Soit **un volume horaire annuel d'environ 96 heures.**

Objectifs :

- Trouver un **équilibre** entre les **émotions**, les **cognitions** (pensées, connaissances, croyances) et le **comportement.**
- Transmettre aux stagiaires des **techniques** de relaxation, de respiration, ...afin qu'ils puissent **maîtriser leurs émotions** et ainsi gagner en **assurance** pour mieux **appréhender** les situations stressantes (entre autre les entretiens d'embauche).

Emploi

Atelier de préparation à l'entretien d'embauche

- Volume horaire dédié par séquence : 12h (réparties en séances de 4h).
- Périodicité de la programmation : 1x par trimestre.
⇒ Soit **un volume horaire annuel de 48 heures**.

Objectifs :

- Développer sa **confiance en soi** afin de pouvoir **s'exprimer** face à un employeur potentiel.
- Mettre en place des **stratégies de communication** adaptées aux différentes situations rencontrées et aux questions posées.
- Se **redynamiser** et se **mobiliser** afin d'adopter une **posture** d'écoute et de proposition.
- Prendre **conscience** de son potentiel.
- **S'approprier les codes** relatifs à l'entretien d'embauche.

Pour cette activité, l'utilisation de la **vidéo** est demandée afin de permettre un travail de **conscientisation** des acquis et des **axes de travail** à privilégier.

Prendre contact par téléphone avec un employeur

- Volume horaire dédié par séquence : de 4 à 8h (réparties en séances de 2 à 4h)
- Périodicité de la programmation : 1x par trimestre.
⇒ Soit **un volume horaire annuel de 16 à 32 heures**
(selon pertinence de la proposition).

Objectifs :

- Identifier les **éléments clés** à transmettre.
- **Adapter** et **clarifier** son expression orale.
- Gagner en **aisance** lors d'une conversation téléphonique.

Communication

Atelier expression et communication

- Volume horaire dédié par séquence : 12 heures (réparties en séances de 2h à 4h sur deux semaines au plus).
- Périodicité de la programmation : 1x par trimestre
⇒ Soit **un volume horaire annuel de 48 heures.**

Objectifs :

- **S'intégrer** dans un collectif et **communiquer** (respect de l'autre, écoute, prise de parole)
- Travailler le **comportement** et **l'expression** par des mises en situation personnelles et professionnelles.

Les savoirs de base autrement

Atelier d'écriture

- Volume hebdomadaire dédié : 2h
⇒ Soit **un volume horaire annuel de 96 heures.**

Objectifs :

A travers une approche ludique de l'écriture, il s'agit :

- De lever les **freins** du recours à l'écrit (notamment peur de l'erreur),
- De favoriser **l'enrichissement** de l'écrit et la **créativité** des stagiaires.

Mathématiques appliquées

- Volume horaire dédié par séquence : à convenir (réparties sur la même semaine).
- Périodicité de la programmation : 1x par trimestre

Objectifs :

- Rendre **concrètes** des opérations mathématiques de base (additions, soustractions, multiplications, divisions).
- Favoriser le passage du **concret à l'abstrait.**

- **Valoriser** les stagiaires par la **réalisation** d'un objet.

L'intervenant met à disposition des stagiaires son atelier ainsi que l'outillage permettant le travail.

Expression artistique

Atelier artistique

- Volume horaire dédié par séquence : de 8 à 14 heures (répartition des séances à voir).
- Périodicité de la programmation : 1x par trimestre
 - ⇒ Soit **un volume horaire annuel de 27 à 54 heures.**

Objectifs :

- Favoriser la **créativité** des stagiaires.
- Leur faire découvrir différentes **techniques** et **modes d'expressions** picturales.
- Valoriser leurs **productions**.
- Développer leur **concentration** (sur une tâche donnée).
- Développer le **respect de consignes** de travail.

SST

La formation de Sauveteur Secouriste du Travail (ainsi que le Recyclage)

- Volume horaire dédié par séquence : selon obligation nationale afférente à la passation du diplôme et à la phase de recyclage.
- Périodicité de la programmation : 1x par trimestre

Objectifs :

- **Valoriser** les stagiaires par l'obtention d'un premier diplôme.
- Leur permettre d'acquérir les **gestes de premiers secours**.
- Les **responsabiliser**.